

Cumunicatu di stampa

18.10.2023

Suciale

DE NOUVELLES AIDES FINANCIERES PROPOSÉES PAR LE CCAS DE LA VILLE DE BASTIA

Le CCAS de la Ville de Bastia propose de nouvelles aides financières pour lutter contre les inégalités sociales et améliorer la qualité de vie de sa population. Il s'engage en faveur :

- **D'un meilleur accès aux soins à travers une aide à la complémentaire santé pour les personnes âgées de 60 ans et plus,**
- **D'une égalité d'accès aux offres de loisirs, pour les enfants âgés de 3 à 17 ans,**
- **D'un soutien plus important auprès de sa population dans les moments de deuil.**

Avec ces 3 nouveaux dispositifs, la Ville de Bastia poursuit ses efforts pour offrir un filet de sécurité aux administrés dont les conditions financières ne permettent pas de faire face aux aléas de la vie.

Une aide à la complémentaire santé

Avec 36% de séniors qui possèdent un revenu inférieur à 9 400 euros, le renoncement aux soins pour des raisons socio-économiques est élevé à Bastia. Alors que la Complémentaire Santé Solidaire, entrée en vigueur en novembre 2019 permet de couvrir l'ensemble des frais de santé pour les personnes les plus démunies, un effet de seuil se fait toutefois sentir auprès d'une part de la population bastiaise, notamment chez les personnes de plus de 60 ans, qui ne peuvent bénéficier de cette couverture, leur ressources excédant le plafond en vigueur, sans qu'elles ne soient pour autant capables d'assumer les frais d'une complémentaire santé « classique ».

Considérant que cette tranche de la population est la plus exposée à la maladie, **la Ville a décidé de permettre aux personnes de plus de 60 ans, s'étant vu refuser l'octroi de la Complémentaire Santé Solidaire par la CPAM ou la MSA, de bénéficier d'une aide financière pour leur permettre d'adhérer à une mutuelle.**

Merria di Bastia

Viale Pierre Guidicelli
20410 Bastia Cedex

Contact Presse
Julie Lours

T +33(0)6 46 17 33 89
@ presse@bastia.corsica

Une convention a déjà été conclue avec la Mutuelle de Corse. La participation, calculée en fonction des ressources et majorée en fonction de la composition familiale du foyer, est octroyée pour une année et versée à la mutuelle auprès de laquelle le bénéficiaire a souscrit le contrat de complémentaire santé.

Bastia est la première ville de Corse à développer ce dispositif.

Un Pass Loisirs pour les enfants âgés de 3 à 17 ans

La Ville de Bastia met un point d'honneur à rendre la culture accessible à toutes et à tous, et propose pour cela une politique tarifaire avantageuse (« tarif jeune public », « tarif d'accès à la culture pour tous »).

Pour briser les barrières financières qui empêchent encore certains enfants et adolescents issus de milieux précaires de participer à des activités sportives et culturelles, lesquelles pourraient contribuer à leur intégration sociale et à leur épanouissement, le CCAS propose à présent une aide à l'adhésion lors d'une inscription au sein d'un club ou d'une association proposant ces types d'activités.

Ainsi, les enfants âgés de 3 à 17 ans pourront bénéficier d'une participation financière aux frais d'adhésion, sur la base du quotient familial et de la composition du foyer.

L'aide est versée directement à la structure choisie par l'utilisateur. Les activités ayant leur siège social sur la commune de Bastia seront privilégiées, sauf si l'activité n'est pas représentée sur la commune. Le dispositif pourrait concerner environ 300 enfants.

Une participation aux frais de rapatriement en cas de décès

Dans le souci de soutenir les familles dans les moments les plus difficiles, et pour les aider à faire face aux frais d'obsèques supplémentaires lors du décès d'un proche survenu sur le continent français, la Ville de Bastia, à travers son CCAS a souhaité participer aux frais de rapatriement du défunt et de son accompagnant.

Cette aide s'adresse aux familles aux revenus les plus modestes, résidant à Bastia et souhaitant procéder à une inhumation en Corse. L'aide peut atteindre jusqu'à 1 000 euros.

Merria di Bastia

Viale Pierre Guidicelli
20410 Bastia Cedex

Contact Presse

Julie Lours

T +33(0)6 46 17 33 89

@ presse@bastia.corsica